



samusocialInternational

Programme
D.U. Enfants et jeunes « de la rue »
Comprendre pour agir

Année universitaire 2018-2019

Directeur de l'enseignement : Dr Xavier EMMANUELLI
Coordinatrice de l'enseignement : Mme Delphine LAISNEY

Contact

Delphine LAISNEY, Coordinatrice du D.U.

Courriel : d.laisney@samu-social-international.com

Tel : 06 25 50 61 36

Inscription

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les personnes possédant au minimum un niveau Bac+3 dans les domaines de la santé, du social, de la psychologie, du droit, et de la gestion de projet (humanitaire, coopération au développement).
- Sous réserve de validation par le comité pédagogique, les personnes possédant un niveau baccalauréat avec expérience professionnelle dans des organisations nationales ou internationales à vocation sociale ou humanitaire, dans des services socio-sanitaires d'institutions ou collectivités publiques, ainsi que les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger.

Date limite pour les inscriptions : **31 décembre 2018.**

L'inscription s'effectue sur www.scfc.parisdescartes.fr

Lien inscription:

[http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/biomedicale/du-enfants-et-jeunes-de-la-rue/\(language\)/fre-FR](http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/biomedicale/du-enfants-et-jeunes-de-la-rue/(language)/fre-FR)

Pour des renseignements sur les modalités d'inscription administrative et de financement (devis) :
S'adresser au Service Commun de Formation Continue (SCFC) avec la référence formation BUH71

Par téléphone au 01 76 53 46 38

Par email inscription.dudiu.biomed@scfc.parisdescartes.fr

Sur place accueil des candidats de 9h à 12h et de 13h à 17h

SCFC – étage 8

45, rue des Saints Pères

75006 Paris

Dates et lieu des cours

4 séminaires de cours : 18-22 Février 2019 / 18-22 Mars 2019 / 15-19 Avril 2019 / 3-7 Juin 2019

Faculté de Médecine de Paris Descartes, 45, rue des Saints Pères, Paris 6^e.

Contenus pédagogiques

L'enseignement de 100 heures développe une approche théorique novatrice, en interaction constante avec les expériences et pratiques professionnelles multi-pays en France et à l'étranger, qui vise à permettre aux étudiant.e.s de :

- connaître et comprendre les notions d'analyse interdisciplinaire des situations individuelles des enfants et jeunes vivant en rue (mineurs non accompagnés, mineurs isolés, jeunes en errance) en rupture de vie familiale et en situation d'exclusion sociale en France et à l'étranger ;
- connaître et comprendre les systèmes d'acteurs et des méthodes d'accompagnement individualisé.

Module 1 : Notions théoriques et réalités contextuelles dans l'abord de la problématique des enfants et jeunes "de la rue"

- Abord de la problématique générale : enfants des rues, en situations de rue, vivant et/ou travaillant en rue, mineurs isolés/non accompagnés, jeunes en errance
- Développement de l'enfant et de l'adolescent
- Trauma et réactions post traumatiques
- Processus de désaffiliation et d'exclusion, logiques de survie en rue
- Exclusion et santé, problématique des addictions
- Approche droit : les cadres juridiques internationaux et les systèmes nationaux de protection de l'enfance
- Les formes vécues de l'exclusion dans différents contextes nationaux

Module 2 : Systémie et méthodologie de l'intervention

- Développement de politiques publiques et système d'acteurs dans la lutte contre l'exclusion sociale
- Système d'acteurs et projets d'intervention dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
- L'intervention en rue (et observations pratiques en maraude)
- Le développement d'un réseau de prise en charge
- Les centres d'accueil et d'hébergement
- Les interventions auprès des familles

Les 2 modules sont répartis sur les 4 périodes de cours. Des séances d'appui méthodologique à la production des rapports de stage ou mémoires sont organisées au sein des 4 périodes de cours.

A l'issue des séminaires de cours, les étudiant.e.s peuvent, s'ils le souhaitent, effectuer un stage d'observation d'au moins 105 heures dans une structure en France ou à l'étranger. Ce stage est conventionné avec l'université.

Intervenant.e.s

Dr Xavier Emmanuelli, Président du Samusocial International

Olivier Douville, psychologue clinicien, psychanalyste et anthropologue, Maître de Conférences Universités Paris VII et X

Marie-Claude Fourment, Professeur Emérite de Psychologie de l'enfant, Paris 13

Delphine Laisney, Coordinatrice des ressources techniques du Samusocial International

Dr Pascaline de Dreuzy, pédiatre APHP

Jean-Michel Coq, psychologue clinicien, docteur en psychologie, Maître de Conférences en psychologie clinique à l'Université de Rouen

Armando Cote, docteur en psychanalyse, psychanalyste, Centre Primo Levi

Dr Najat Maalla Mjid, pédiatre, présidente de Bayti et rapporteur spécial des Nations Unies

Théodore Kommegne, Docteur en Psychologie clinique interculturelle, Enseignant/Chercheur, Consultant RPS

Marie Chuberre, Directrice du Samusocial International

François Chobeaux, Sociologue, Responsable secteur Social et Jeunesse, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active

Intervenants d'associations nationales et internationales

Modes d'évaluation

Examen écrit

Un examen écrit de deux heures est organisé à la fin du 4^{ème} séminaire de cours. Il s'agit d'un sujet théorique et/ou d'un commentaire d'une étude de cas. Il représente 50% de l'évaluation finale.

Rapport de stage ou mémoire

Un rapport de stage ou un mémoire, ainsi qu'une soutenance, représentent 50% de l'évaluation finale.

Les documents sont envoyés au plus tard le 30 Septembre 2019.

Une soutenance, devant un jury composé de deux à quatre membres, est organisée en novembre 2019. Pour les étudiant.e.s résidant ou en mission professionnelle à l'étranger, la soutenance peut être organisée sous forme d'une conférence via internet.

Modalités relatives au stage

Les étudiant.e.s qui optent pour le stage doivent effectuer un stage d'au moins 105 heures en France ou à l'étranger, au sein d'une structure développant des services pour des enfants et jeunes vivant en rue et/ou accueillis/hébergés en centre. Il est effectué sous la responsabilité générale du directeur de la structure.

Type de stage

Il s'agit d'un stage d'observation, devant permettre aux étudiant.e.s d'appréhender les différentes situations individuelles et/ou collectives rencontrées par les équipes de la structure, les différentes modalités des accompagnements proposés aux bénéficiaires, en les resituant dans leur contexte et en les analysant au regard des enjeux de la prise en charge du public concerné.

Période du stage

Il est recommandé d'effectuer son stage après la fin des cours théoriques, soit entre juin et août.

Aspects administratifs et financiers

Une convention de stage, établie entre l'université, la structure d'accueil et l'étudiant.e., doit être signée avant le début du stage. Elle précise les modalités de stage et les responsabilités en termes de couverture sociale, de protection en cas d'accident du travail et de responsabilité civile durant le stage. Les frais de voyage et de séjour pour les stages à l'étranger sont à la charge de l'étudiant.e.. L'étudiant.e. doit impérativement être couvert par une assurance rapatriement.

Pour la recherche de structures de stage

L'étudiant.e. recherche lui-même son lieu de stage, et peut solliciter l'avis de la coordinatrice du D.U. sur la ou les structures identifiées. Le Samusocial International peut faciliter pour les étudiant.e.s qui le souhaitent, les demandes de stages dans les structures Samusocial à l'étranger et/ou leurs partenaires nationaux.

Pour information :

- ◆ Les structures d'accueil pour mineurs isolés étrangers en France : www.infomie.net
- ◆ Les structures d'accueil du réseau Jeunes en errance en France : <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>
- ◆ Les Samusociaux et leurs structures partenaires, intervenant auprès des enfants et jeunes de la rue à l'étranger : contacter la coordinatrice du D.U. d.laisney@samu-social-international.com